

20

28 Avril 1913.

MM. les Contrôleurs  
de la Cité de Montréal.

Messieurs,-

52/13

La Cité de Maisonneuve a fait faire dans ses limites les travaux permanents nécessaires à l'ouverture du Boulevard Pie IX. -En conformité avec la section 4 du chapitre 58 de 3 George V et en conformité avec les promesses faites par la Cité de Montréal lors de la passage de ce bill à Québec par les autorités municipales de Maisonneuve, ladite Cité de Montréal devait faire faire de semblables travaux sur ledit Boulevard Pie IX dans la partie comprise dans les limites de la Cité de Montréal.

Je suis chargé par le Conseil de cette municipalité de vous rappeler ces promesses et de vous demander de vouloir bien procéder sans plus de délai à ces travaux.

Espérant que vous voudrez bien porter attention à la présente,

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.  
de la Cité de Maisonneuve.

C. Moira Savallée, Président  
 Joseph Arroy  
 L. N. Dupuis  
 C. P. Lachapelle, M. L.  
 C. H. Gouffroy



1-7/11

Toute correspondance doit être adressée  
 au Secrétaire du  
 Bureau des Commissaires

Bureau des Commissaires  
 de la Cité de Montréal,

Hôtel-de-Ville, Montréal, April 30th

M. G. Ecrément,

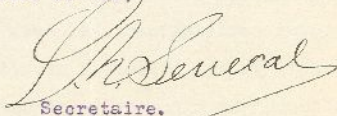
Secrétaire Trésorier

Ville de Maisonneuve,

Monsieur:-

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre  
 lettre en date du 28 courant, au sujet de l'ouverture du  
 Boulevard Pie IX., et de vous informer que les négociations  
 sont commencées depuis plusieurs jours, et qu'un règlement  
 sera bientôt effectué.

Votre tout dévoué,

  
 Secrétaire.

Alaire, Lavallois, Président  
Joseph, Fénelon  
L. N. Gagnier  
C. P. Duchesne, M. D.  
C. H. Gouffroy



Toute Correspondance doit être adressée  
au Secrétaire du  
Bureau des Commissaires.

*Bureau des Commissaires  
de la Cité de Montréal.*

*Hôtel-de-Ville, Montréal, 2 mai, 1913.*

M. M. G. Ecrément, Secrétaire-Trésorier,  
de la Cité de Maisonneuve,  
Maisonneuve, P.Q.

Cher Monsieur:-

En réponse à votre lettre du 28 avril dernier, j'ai reçu instructions de vous informer que des négociations sont entamées depuis longtemps avec les propriétaires intéressés pour l'ouverture de la partie du Boulevard Pie IX située dans les limites de la Cité de Montréal et qu'un règlement sera effectué prochainement.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre tout dévoué,

*L. P. Senecal*  
Secrétaire.